



# **Association Maliennne des Expulsés (AME)**

## **Dossier de présentation**

**Contacts:**

email : [expulsesmaliensbasta@yahoo.fr](mailto:expulsesmaliensbasta@yahoo.fr)

adresse : Rue 312 Porte 626 Djélibougou marché

B: 9155 Bamako Mali

tel : 00 (223) 224.30.16

Ousmane Diarra, président : 00 (223) 678 21 11

Mahamadou Keita : secrétaire général : 00 (223) 912 10 39

Site : [www.expulsesmaliens.org](http://www.expulsesmaliens.org)

## **Contexte**

Actuellement au Mali, on note l'arrivée en moyenne de deux expulsés venant de France. Aucun accueil n'est prévu au niveau de l'Etat malien. L'Etat malien accueille des groupes plus nombreux d'expulsés et leur donne souvent un pécule : c'est le cas pour les expulsions d'Espagne. Au niveau du continent africain, on assiste généralement à des expulsions massives, notamment de Libye. Pour les expulsés de France, notamment, c'est « la galère » dès l'arrivée à l'aéroport. La plupart du temps, les expulsés arrivent à l'aéroport démunis et sans avoir pu contacter la famille. Ayant souvent refusé l'expulsion, ils ont subi des violences physiques et psychologiques de la part des policiers.

De janvier 2007 à novembre 2007 : 479 maliens ont été expulsés de France par Air France, 97 par d'autres compagnies telles que la CAM, Royal Air Maroc, Air Sénégal International et d'autres. 328 maliens ont été refoulés de Libye, 656 de l'Espagne, 114 rapatriés volontaires du Maroc, 11 personnes de Suisse, 5 personnes d'Allemagne, 6 personnes des USA, 1 personne du Luxembourg, 1 personne du Canada, 3 personnes de la République Démocratique du Congo et 3 personnes de Grande Bretagne.

## **Association Malienne des Expulsés (AME) et son collectif de soutien**

### **Notre histoire – Nos actions**

#### **I. Historique de l'Association Malienne des Expulsés (AME)**

Notre association a été créée le 6 octobre 1996 suite à des expulsions massives de Maliens immigrés dans le monde entier (France, Angola, Arabie Saoudite, Libéria, Zambie, etc.). A cette époque, nos compatriotes, démunis et humiliés par leur mésaventure, se réunissaient au Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME). Ousmane Diarra, expulsé d'Angola, prit l'initiative de les réunir pour tenter de leur venir en aide en créant l'Association Malienne des Expulsés (AME). Un collectif de soutien mobilisant plusieurs organisations et individus se mit en place pour mener des actions communes. Une des premières actions significatives de l'AME fut d'organiser, en 1997, une marche de soutien dans Bamako pour faire libérer 77 Maliens expulsés de France par le « 36<sup>ème</sup> charter Debré » et emprisonnés par le gouvernement malien de l'époque. Deux semaines après cette marche, les expulsés emprisonnés étaient remis en liberté.

Après le Forum Social Mondial de Bamako qui s'est déroulé du 19 au 23 janvier 2006,

- grâce à de multiples contacts avec plusieurs associations et collectifs du Nord, tels que Droits devant !!, No vox, Migreurop, la Cimade, représentant un potentiel de soutien fort,
- au vu de l'importance qu'engendre la synergie de plusieurs mouvements ouvriers et paysans en termes de soutien au Sud,
- et surtout face aux politiques d'émigration des pays du Nord de plus en plus discriminantes pour les Maliens,

Nous avons ressenti la nécessité impérieuse de mobiliser nos forces en faveur des expulsés et des sans papiers, afin de les rassembler et de les soutenir dans la revendication de leurs droits en intervenant auprès des pouvoirs publics « d'ici et là-bas », d'autant qu'il existe aujourd'hui une volonté d'actions communes au Sud comme au Nord.

## **II. Objectifs**

**L'association malienne des expulsés a pour objectif général le soutien, l'accompagnement administratif, médical, juridique et la sensibilisation des personnes en retour forcées vers le Mali.**

Nous avons deux axes d'actions :

- soutien humanitaire d'urgence aux expulsés et des refoulés
- revendication pour le respect des droits des migrants, notamment des expulsés, sensibilisation des populations et interpellation des pouvoirs publics

Nos objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Accueillir les expulsés à l'aéroport et à la gare
2. Assurer un suivi médical et psychologique des expulsés
3. Aider au recouvrement des biens des expulsés
4. Déclencher des poursuites judiciaires auprès des institutions internationales de justice pour les violations des droits de l'homme par les pays expulseurs.
5. Faire des recours devant les conseils d'états des pays dont les consulats refusent les visas aux Maliens.
6. Créer des activités économiques pour l'insertion des expulsés et pour concourir à l'autonomie financière de l'association
7. Coopérer avec toute association apolitique de démunis, réfugiés et apatrides.
8. Développer des stratégies d'actions non violentes pour la reconnaissance du droit fondamental de toute personne à se déplacer dans le but d'assurer sa survie et celle de sa famille « ici ou là-bas ».
9. Mobiliser un collectif de soutien pour qu'il exerce un moyen de pression auprès des consulats réfractaires à la délivrance des visas.
10. Encourager et participer à des actions communes avec des associations du Nord dans le but de « globaliser » les luttes et ce dans un esprit de partenariat.

## **III. Accueil et assistance aux expulsés et refoulés**

L'AME fait partie d'un réseau de soutien avec les sans papiers et les expulsés, notamment en France (Droits devant, La Cimade, Réseau Educations Sans Frontières) et en Espagne (Association Pour les Droits de l'Homme en Andalousie) qui nous informent rapidement des expulsions en cours et qui suivent les dossiers avec nous.

La plupart du temps, les expulsés arrivent à l'aéroport démunis et sans avoir pu contacter la famille. Grâce au contact que nous établissons avec eux, nous pouvons, dans un climat de confiance, recueillir leurs témoignages faisant souvent état de mauvais traitements tant physiques que psychologiques. Par la suite, nous mettons en place une assistance juridique. Nous tenons une permanence dans notre local du quartier Korofina à Bamako, lieu qui permet aussi aux expulsés de se rencontrer.

### **• L'organisation d'un accueil à l'aéroport**

Notre 1<sup>ère</sup> action est d'accueillir ces personnes à l'aéroport. Soit des associations de soutien dans les pays expulseurs nous informent, soit le personnel de la sécurité civile malienne à l'aéroport nous avertit. Grâce à l'acquisition d'une voiture 5 places, nous sommes autonomes pour aller tous les jours à l'aéroport. La personne chargée de l'accueil aux expulsés à l'AME, elle-même expulsée de France, peut établir un contact assez rapide en créant un climat de confiance. Elle raccompagne très souvent les expulsés dans leur famille ou leur contact à

Bamako. L'accueil réservé à l'expulsé à son arrivée dans la famille n'est pas toujours digne de ce nom, on note souvent du mépris et de l'indifférence.

- **La permanence de l'AME : prise de témoignages et accueil**

Soit la personne expulsée vient dans notre local très rapidement, témoigne et expose ses problèmes directement, soit elle est plus dans l'attente et, dans ce cas, la personne chargée de l'accueil essaie de la sensibiliser pour qu'elle puisse exprimer ses craintes et ses attentes, notamment en allant lui rendre visite dans sa famille.

Le local est le lieu de rendez vous des expulsés. Ils y sont accueillis et écoutés. Une secrétaire permanente est là pour prendre leur témoignage. Le fait de se retrouver entre expulsés, d'échanger sur les vécus de chacun, de préparer un thé ensemble, est d'un réconfort inestimable. Chacun peut, grâce à nos moyens de communication, téléphone et accès à internet, entrer en communication avec leurs familles ou avocats, associations de soutien dans le pays expulseur.

- **L'assistance médicale pour les personnes touchées physiquement et celles qui suivent un traitement médical.**

Nous apportons un soutien médical si besoin : si l'expulsé a subi des brutalités policières, l'AME l'aide pour avoir des soins d'urgence et l'acquisition de certificat médical, si l'expulsé était sous traitement en France, l'AME le met en contact avec des structures de santé (cas de tuberculose, de VIH-sida, etc.). En parallèle, nous poursuivons des démarches avec des structures médicales et des ONG (Médecins sans Frontières, etc.) pour avoir un accès plus facile aux soins.

- **L'hébergement provisoire**

Nous avons aussi organisé un hébergement provisoire dans notre local à Bamako, dans le quartier de Korofina car quelques expulsés n'ont aucun endroit où dormir ou ont honte d'aller tout de suite dans leur famille.

Une aide au transport est donnée à l'expulsé démuné au cas où il souhaite rejoindre son village ou sa région d'origine.

- **L'assistance juridique :**

L'expulsion précédée de l'incarcération met la plupart du temps la personne dans l'impossibilité de récupérer ses biens, son argent placé à la banque et l'empêche de régulariser sa situation auprès de son employeur. Souvent, des « irrégularités » auraient dû rendre impossibles les expulsions (mariage dans le pays d'émigration, promesse d'embauche, etc.). Il est aussi à déplorer aussi les mauvais traitements subis, telles que les brutalités policières tant physiques que psychologiques. Nous avons mis en place un partenariat avec trois cabinets d'avocats à Bamako qui sont prêts à « nous donner un coup de main ». La formation juridique d'intervenants de La CIMADE organisée en Mars 2008 nous a permis d'être plus opérationnels avec l'appui de 09 jeunes juristes maliens formés sur les lois Européennes d'immigration et d'asile.

Des structures internationales comme LDH, RESF, Amnesty International France et Belgique, Survie nous apportent leurs expertises pour le suivi des dossiers en cours.

- **La constitution d'un réseau via internet**

La mise en réseau de l'association tant avec les associations du Sud que les associations du Nord permet de soutenir des manifestations et pétitions pour une synergie des luttes et un renforcement dans la pratique de défense des expulsés ; elle permet aussi d'être informé en temps réel sur les événements liés à la question des conditions de vie et d'évolution du statut des travailleurs migrants et de leur famille.

- **Le nombre d'expulsés accueillis :**

De 1996 à aujourd'hui, l'association compte 287 membres actifs (expulsés et sympathisants). L'AME a accueilli depuis janvier 2007 plus de 150 expulsés, majoritairement de France, d'Espagne et plus de 100 refoulés à la frontière (Tinzawaten, Algérie)

- **Le soutien aux refoulés**

Le Mali est un pays de transit pour de nombreux candidats maliens et sub sahariens au départ qui rejoignent la frontière algérienne pour aller ensuite, vers le Maroc ou la Libye, avant d'essayer d'atteindre l'Europe. Vu la situation dramatique que vivent les refoulés et les candidats à l'émigration aux portes du Mali (Algérie, Mauritanie, Maroc, Libye), l'AME a décidé d'élargir son action depuis 2006 en direction des refoulés. Elle a mené en 2007 une mission de repérage à Gao, Kidal et Tinzawaten (à la frontière avec l'Algérie) où elle a pu rencontrer de nombreux refoulés et candidats au départ. Elle a pu témoigner de la très dure situation que subissent ces personnes à Tinzawaten. La délégation de l'AME était accompagnée du Père Anselme de la mission catholique de Gao avec qui l'AME entretient des contacts réguliers pour le soutien aux refoulés. Elle a pu également renforcer ses contacts à Kidal. Lors de cette mission, une dizaine de refoulés sont retournés avec l'AME pour rejoindre leur village ou pays. Depuis juillet 2007, nous avons ouvert notre permanence aux refoulés et nous avons hébergé plus de 120 personnes que nous avons accompagné ensuite les non nationaux ont été mis en contact avec leurs représentations diplomatiques ou leurs communautés résidant au Mali.

#### **IV. Sensibilisation et mobilisation**

Grâce à la mobilisation d'un collectif de soutien actif (réseau Kayira, CAD Mali, LJDH, AMDH, journal Sanfin, Jeunesse UA, etc. ainsi que des personnes ressources), tout un travail de sensibilisation a été fait auprès de la société civile malienne, les autorités publiques et vers l'opinion internationale par rapport au problème des expulsions.

- **L'organisation de rencontres :**

- une conférence débat le 1<sup>er</sup> juillet 2006 sur le thème des migrations, ceci dans le but de nous associer symboliquement aux deux conférences non gouvernementales euro-africaines sur le respect des droits fondamentaux des migrants qui avaient lieu à Madrid (10 et 11 juillet) et à Rabat (30 juin et 1<sup>er</sup> juillet)

- une Journée de réflexion sur l'immigration clandestine le 7 juillet 2007, axée sur trois thèmes : « immigration clandestine, quelles alternatives face aux drames vécus dans le désert et sur la mer », « droit des migrants, cas des refoulés africains laissés aux frontières sud externalisées de l'Europe », « approche du codéveloppement, stratégies ici et là-bas, démythification du mieux être ailleurs ».

Depuis 2006 l'AME organise la journée du 18/12 pour faire la promotion de la Convention Internationale sur la Protection des Droits des Travailleurs Migrants et de leur Famille à travers des émissions radios, des conférences de presse et des animations culturelles et ainsi attirer l'attention de l'opinion publique sur les difficultés faites par les pays non signataires de la dite Convention et interpellier les uns et les autres à ratifier ce document adopté en Assemblée Générale aux Nations Unis le 18 décembre 1999, entré en vigueur le 11 juillet 2001 après signatures par 25 pays essentiellement du Sud.

Nous faisons des communications de presse et des conférences contre Frontex le 8 juin pour dénoncer les mécanismes d'externalisation des frontières et le rôle donné aux pays de transit Maghrébins pour appliquer les programmes UE de contrôles des Flux migratoires et qui occasionnent les refoulements en cascade (de frontière en frontière).

Nous célébrons également le Boston May Day du 1<sup>er</sup> Mai de chaque année pour commémorer les luttes syndicales des ouvriers de Chicago (USA) afin d'obtenir des meilleures conditions de travail et de traitement salariale avec des congés.

A chaque conférence, de nombreux expulsés et refoulés témoignent de leur vécu.

L'AME a organisé les 15- 16 Mars 2008 des journées ouvertes à Bamako (centre Djoliba) pour donner la parole aux migrants et aux organisations de la solidarité internationale afin de dresser un tableau actuel des conséquences des politiques migratoires à l'œuvre dans les pays d'accueil et de transit ; ainsi les participants ont produit l'Appel de Bamako qui retrace les préoccupations et les doléances à l'endroit des autorités publiques.

- **La participation à des rencontres nationales et internationales**, notamment le Forum social mondial à Bamako en 2006 et à Nairobi en 2007 Mais également le Forum des Peuples qui s'organise chaque année au Mali en contre sommet de la Rencontre du G8.

Notre président a été convié à la rencontre de Bouznika (Maroc 26 janvier 08) et nous avons ensuite participé aux assises du FSMAGH (le forum maghrébin d'El Jedida) qui a donné naissance au comité de suivi du Manifeste Euro Africain de Rabat les 25-27/7/08.

Nous avons été invité par la SPIDH du 30 juin au 3 juillet 2008(3<sup>ème</sup> forum des droits humains de Nantes 2008) a contribuer à la réflexion sur la migration, les droits humains et le développement.

Nous sommes partie prenante du Réseau Etrange Rencontre dont la 2<sup>ème</sup> édition a eu lieu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 24 au 30 Août 2008.

Du 11 au 13 septembre 2008 deux délégués AME ont participé au 3<sup>ème</sup> FSM de Madrid pour adopter un calendrier des convergences des luttes pour les droits des migrants ; ensuite l'association a été invité au FSE (forum social européen 17- 25 septembre 08) de Malmö (Suède) en passant par Francfort (Allemagne) Amsterdam (hollande) pour renforcer la transnationalisation du soutien et la solidarité au bénéfice des migrants de tous les pays.

Récemment un délégué AME vient de rentrer d'une participation effective au Sommet Citoyen de Paris 16- 17 octobre 08 (83 organisations et associations de soutien Eu- Afrique) pour donner la réplique et faire monter la pression sur la 2<sup>ème</sup> Conférence Euro- Africaine sur l'immigration qui devrait se tenir à Paris dans le même mois.

Ce Sommet a produit Le Manifeste de Montreuil dans lequel les organisations participantes ont signés une suite de préoccupations et de réclamations quant à la prise en compte des questions des sans papiers et expulsés dans le cadre du pacte Européen sur l'immigration et l'asile adopté récemment en commun par les pays du même espace EU.

Le président Ousmane Diarra vient aussi de participer au FMDD (forum mondial sur les migrations et le développement) à Manille (Philippines) du 23 au 30 octobre 2008.

- **Des marches et des sit-in lors d'évènements** : venue de Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur français en mai 2006, commémoration des 10 ans de l'expulsion à l'Eglise Saint Bernard à Paris en août 2006, etc.

Suite à la venue de Patrick Stéphanini directeur de cabinet du ministre de l'immigration Français l'AME a invité le 7 juin 08 la société civile et le collectif de soutien à un Sit- In devant l'Assemblée Nationale du Mali afin de remettre à nos représentants nationaux la liste de nos préoccupations face aux négociations en cours sur les accords de réadmission entre notre pays et la France, interpellé les opinions nationales et internationales sur les conséquences déjà dramatiques des conditions de la rétention et du retour forcé des immigrés dans l'espace d'accueil Européen et singulièrement en France.

- **Publication de déclarations**

Dans nos activités de défense des droits des expulsés et des refoulés, nous faisons des déclarations pour exprimer notre opinion et rappeler que la lutte continue toujours pour la revendication et l'obtention des droits. Ces déclarations sont publiées et relayées par les médias nationaux et parfois internationaux, et diffusées largement dans les réseaux de communication.

- **Contacts avec les Autorités Maliennes et les Représentations Internationales**

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les autorités maliennes pour les informer de notre existence et de notre souhait de débattre avec elles des problèmes posés à notre jeunesse précarisée ici comme au Nord et stigmatisée par la plus grande insécurité que constitue l'absence de travail.

L'AME a ainsi participé à la Campagne Nationale sur l'immigration clandestine organisée par le MMEIA en collaboration avec d'autres structures intervenant sur le sujet.

Justement pour les besoins de notre programme annuelle de sensibilisation « la démystification du mieux être ailleurs et la valorisation de l'individu dans son milieu local nous avons animé une émission télé à l'ORTM sur les conséquences de la migration clandestine de nos frères qui ont pour destin d'être refoulés ou rapatriés vers la Mali.

Nous nous adressons aux représentations des pays concernés dans le but de leur faire connaître notre action et de rencontrer les autorités consulaires afin de leur exposer nos revendications par rapport aux droits fondamentaux des migrants.

## V. Les perspectives

- **Les émissions radios**

Au Mali, le meilleur moyen de communication au niveau national est la radio. La radio atteint les villages les plus reculés. De nombreuses radios de proximité ont vu le jour ces dernières années au Mali.

L'AME a un grand besoin d'un outil de communication pour véhiculer des informations à l'intention de la société civile malienne en général, les expulsés, refoulés et candidats au départ en particulier. L'AME veut répondre au besoin de la société civile malienne d'acquiescer une plus large information sur les migrations. Dans un grand nombre de familles maliennes, des membres de la famille vivent à l'étranger, d'autres sont tentés par « l'aventure » ou sont choisis pour aller gagner de l'argent à l'extérieur.

L'un des objectifs de ces émissions est de donner la parole aux expulsés et aux refoulés. Ce lieu de parole leur permet de témoigner de leur expérience, parole qui leur est souvent refusée et qu'ils ont besoin d'exprimer et de transmettre. Les témoignages de ces femmes et de ces hommes sont une manière d'approcher la problématique des migrations aujourd'hui, notamment entre l'Afrique et l'Europe. La parole est aussi donnée aux candidats au départ, nourris de rêves et de désirs « d'ailleurs ». Les débats suscités permettront à ces jeunes candidats au départ de connaître mieux les réalités actuelles de l'émigration et de se faire un jugement plus réaliste.

- **Aide aux projets socio-professionnels des expulsés :** notre souci est également d'aider les expulsés le plus souvent sans ressources et dans une situation de rupture socioprofessionnelle dû à leur expulsion à monter leur projet et acquiescer un fonds (prêt ou subvention) pour démarrer une activité leur permettant d'avoir un revenu et de pouvoir de nouveau avoir une vie « normale » ici et subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille. Par ailleurs, les expulsés en tant que travailleurs à l'étranger ont souvent acquis des expériences professionnelles dont ils peuvent faire bénéficier des entreprises ici : exemple dans le bâtiment, l'hôtellerie et la restauration, l'informatique, etc. Nous avons déjà quelques contacts : ANPE malienne, MPDL (ONG espagnole).

L'association malienne des expulsés à lancer un appel à financement pour réaliser « la maison des métiers du migrant » afin de valoriser les compétences professionnelles des personnes en retour forcé ainsi les accompagner sur le marché local de l'offre de service.

- **Mise en place d'antennes régionales** : nous souhaitons concrétiser les contacts que nous avons déjà dans les zones frontalières (Mauritanie et Algérie), zone de transit de migrants et d'y développer des antennes régionales.

A près la mise en place d'un minimum d'accueil et d'accompagnement à Kidal nous avons entrepris du 14 au 2 novembre un voyage exploratoire dans la région de Nioro et à la frontière avec la Mauritanie pour voir ce qui se fait sur place pour les migrants en retour forcé et prendre des contacts avec les autorités des lieux du parcours aller et retour.

Nous en avons tiré des enseignements à mettre à profit pour un soutien plus efficace à l'endroit des migrants en situation de précarité et de vulnérabilité socio-économique.

- **Organisation d'un forum des migrants** : nous souhaiterions organiser chaque année un forum des migrants à Bamako qui permettrait de réunir les acteurs de la société civile mondiale concernant la défense des droits des migrants.

## VI. Les moyens

Nous fonctionnons grâce au soutien financier d'associations de défense de droits des migrants : convention de partenariat de 2 ans avec la Cimade, appui conventionnel de Medico International Allemagne, des soutiens ponctuels de Droits devant !!, Resf, collectif de soutien du squat de Cachan, et par les cotisations de nos membres.

Une activité génératrice de revenus nous paraît indispensable pour le bon fonctionnement de l'association, elle lui donnera une certaine indépendance financière. L'AME envisage, entre autres, d'acheter un minibus de 15 places pour faire le transport collectif dans Bamako et initier d'autres activités à même de nous donner une autonomie financière pour la réalisation de nos objectifs au bénéfice des migrants en départ, en transit, dans les pays d'accueil et en retour forcé vers le Mali.

### Collectif de soutien

- LJDH (Ligue Justice et Droits de l'Homme) - Mali
- CAD Mali (coalition alternative dette et développement) - Mali
- Réseau Kayira – Mali
- Journal Sanfin – Mali
- Jeunesse Union Africaine
- Cargo Cult
- AMDH (Association Malienne des Droits de l'Homme) - Mali

### Partenaires internationaux

- CIMADE – France et Maroc
- Droits devant !! - France
- RESF (Réseau Education Sans Frontières) – France
- Réseau Migreurop- Italie
- Medico International- Allemagne
- CGT (Confédération Générale du Travail) - France
- No Vox – Europe

- Réseau EXODUS- Belgique
- CNSP- Coordination nationale pour les sans papiers- France
- Club UNESCO- Terre Bleue
- MPDL (association de formation et d'alphabétisation) - Espagne
- APDHA (Association pour les Droits de l'Homme en Andalousie) - Espagne